



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

C2100-Développement Economique, Ville intelligente et Durable-

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N°dB.2024.014

Séance du 21 mars 2024

Accord relatif à la mise à disposition de locaux pour l'événement "Rencontres achats responsables et innovation - Campus Thalès"

Date de la convocation : 14 mars 2024

Date d'affichage : 21 mars 2024

Nombre de membres du Bureau : 17

Nombre de membres présents : 14

PRESIDENT : M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Richard RIVAUD, M. Jacques ALEXIS, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Arnaud HOURDIN, M. Olivier LEBRUN, M. Luc WATTELLE, M. Marc TOURELLE, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Pascal THEVENOT, Mme Sonia BRAU, M. François DE MAZIERES, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Stéphane GRASSET, M. Olivier DELAPORTE.

Absents excusés:

M. Richard DELEPIERRE, Mme Vanessa AUROY, M. Patrice BERQUET.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
Vu la délibération n°D.2022.02.04 du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant délégations de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
Vu le budget en cours.

Contexte

Le service développement économique organise chaque année un rendez-vous opérationnel pour les entrepreneurs de son territoire. Cette rencontre permet de partager expériences, actualités, leviers d'actions et outils immédiatement et concrètement mobilisables pour les entreprises afin de développer leurs activités.

La thématique retenue pour l'édition de 2024 est : les achats responsables face aux enjeux de durabilité, de décarbonation et d'innovation.

La forme choisie de « Pitch inversé » (format tables rondes) vise à provoquer la rencontre entre les besoins des grands comptes, ETI et PME avec l'offre de solutions et services d'entreprises et acteurs locaux de Versailles Grand Parc et plus largement de Paris-Saclay.

L'objectif de l'événement est double car il vise à :

- valoriser et consolider les achats durables des entreprises locales : la fonction Achats doit

désormais s'évaluer au regard des engagements de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Une table ronde spécifique apportera des éléments stratégiques comme les critères déterminants pour se positionner dans une consultation auprès des grands groupes.

- valoriser et mettre en avant les entreprises innovantes : les solutions des start-ups françaises doivent être largement utilisées par les grands groupes et les donneurs d'ordres. « Je choisis la French Tech » poursuit un objectif : doubler la commande publique et les achats des grands groupes auprès des start-ups d'ici 2027.

Cet événement s'étant déroulé au Campus Hélios de Thalès Global Services à Vélizy-Villacoublay, il convient de régulariser un accord relatif à la mise à disposition de leurs locaux.

En conséquence, la décision suivante est soumise à l'adoption du Bureau communautaire.

DECIDE :

- 1) d'adopter les termes de l'accord relatif à la mise à disposition de locaux par Thalès Global Services pour l'organisation de l'événement « Achats responsables et innovation 2024 » par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer l'accord relatif à la mise à disposition de locaux et tout document s'y rapportant .

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Nombre de pouvoirs : 0

Le projet de décision mis au voix est adopté à l'unanimité absolue des suffrages exprimés .

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.